

**Entente entre l'Association générale des étudiants du cégep du Vieux Montréal  
(AGECVM) et le cégep du Vieux Montréal**

ATTENDU que les activités du comité Jeux de joie sont suspendues;

ATTENDU que le Collège va vérifier la situation du local qui est occupé par H2Snow;

ATTENDU que la problématique du local qui était occupé par le comité Jeux de joie sera examinée à la prochaine Table de concertation de l'AGECVM, le 5 mai 2010;

ATTENDU la volonté du Collège et de l'AGECVM de respecter le protocole d'entente déterminant les modalités de fonctionnement et de collaboration entre le cégep du Vieux Montréal et l'AGECVM;

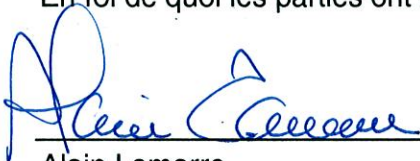
ATTENDU que dans l'application des règlements et politiques du Collège dans les locaux étudiants, l'AGECVM est le premier intervenant et qu'elle s'engage à intervenir lorsqu'une plainte lui est signalée par les agents de sécurité ou un représentant de la Direction des services aux étudiants;

ATTENDU que le protocole d'entente déterminant les modalités de fonctionnement et de collaboration entre le cégep du Vieux Montréal et l'AGECVM fait l'objet de discussions à la table CVM/AGECVM;

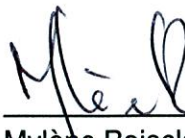
« Les occupants des bureaux de la Direction des services aux étudiants s'engagent à quitter les lieux dès la signature de l'entente.

Le Collège s'engage à redonner accès, dans les meilleurs délais, au local qui était occupé par le comité Jeux de Joie à l'AGECVM.»

En foi de quoi les parties ont signé ce 3 mai 2010.



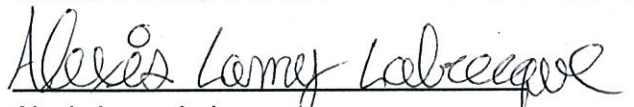
Alain Lamarre  
Directeur des services aux étudiants



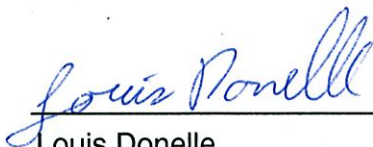
Mylène Boisclair  
Directrices des communications et  
des affaires corporatives



Dominique Bordeleau  
Déléguée étudiante



Alexis Lamy-Labrecque  
Délégué étudiant



Louis Donelle  
Délégué étudiant